

CONSEIL DE FACULTE DU 16 FEVRIER 2023

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

François Cottin, Alain Hamaoui, Anaïs Bohuon, Thomas Deroche, Bastien Berret, Christopher Hautbois, Jeanne-Dillon Cornet, Martin Ray, Julie Etchevery-Bournat, Yann Beudaert, Caroline Teulier, Patricia Durand, Nicolas Morvan, Catherine Séméria

Conseillers représentés :

Michel Desbordes, Gaëlle Giraudier, Jean-François Vigier, Lou Charlot

Invités :

Nathalie Jacob-Righini, Christel Gutmann

1/ Election de la personnalité extérieure désignée à titre personnel

François Cottin rappelle qu'une dernière personne reste à élire pour que le Conseil de la Faculté des Sciences du Sport soit complet.

- 1 personnalité désignée à titre personnel.

Julie Etchevery et Yann Beudaert propose la candidature d'Alain FAUVEL (Annexe 1), vice-président du Club Omnisports des Ulis, association sportive fondée en 1977 qui regroupe plus de 68 activités mises en place dans la commune et aux alentours. M. Fauvel est également à l'origine de la Maison Sport-Santé Paris-Saclay Omnisports avec laquelle sont mis en place des partenariats dans le cadre des formations APAS. Cette candidature a été privilégiée pour favoriser le tissu local et les débouchés pour les étudiants.

François Cottin propose le CREPS Ile de France et la candidature de son directeur Michel GODARD, ancien sportif de haut niveau et, en suppléant Philippe OMNES, champion olympique du fleuret individuel, chargé des sportifs de haut niveau au CREPS. La F2S travaille déjà avec cet organisme. Les sportifs de haut niveau sont intégrés dans nos formations hors Parcoursup ; des passerelles sont mises en place. François C. met en avant l'occasion de représenter le monde sportif dans ce conseil. Thomas Deroche souhaite privilégier le lien avec le monde des fédérations sportives pour aider à ne plus opposer les diplômes fédéraux avec les diplômes universitaires.

Après échanges avec les membres du Conseil, Alain FAUVEL , Président du CO Ulis, est élu en tant que personnalité désignée à titre personnel, à la majorité absolue des membres du Conseil (13 COU – 5 CREPS)

Un suppléant devra être désigné.

2/ Point d'informations diverses (Annexe 2)

1-Convention de partenariat avec le CDOS 91 (Comité Départemental Olympique Sportif de l'Essonne) (Annexe 3) dans le cadre de la mention Management du Sport M1
Projet lauréat de l'appel à projets national Impact 2024, destiné aux acteurs du mouvement sportif, aux associations et aux collectivités locales et territoriales.

2-Convention de partenariat entre le Lycée de la vallée de Chevreuse, l'Association handicap à l'école, le BDE STAPS d'Orsay et la Faculté des Sciences du Sport (Annexe 4)

Animation des étudiants du BDE STAPS, sous la responsabilité des professeurs d'EPS, de séances d'activités physiques adaptées pour sensibiliser les élèves du LVC au handicap.

Création des supports pédagogiques formalisant les ateliers de sensibilisation auprès des lycéens, construits en amont par les étudiants de la F2S.

Caroline Teulier s'interroge sur la pérennité de ce projet dans le cas où il n'y aurait plus d'étudiants de filière APAS dans le BDE.

Martin Ray explique qu'il s'agit avant tout de sensibilisation au Handisport.

La F2S supervise les ateliers proposés.

Le matériel est apporté par l'association Handicap à l'Ecole.

Une réflexion sur l'engagement étudiants est à mener.

3-OF Master GS SMFH - Parcours internationaux // Parcours en apprentissage (Annexe 2)

Au niveau de la caractérisation de l'offre de formation des Masters, Thomas D. explique l'importance de rappeler la place d'une faculté dans une organisation Paris-Saclay qui articule des facultés et des Graduates Schools.

Il rappelle que les GS doivent travailler en étroite collaboration avec la Faculté notamment quand il s'agit de point sur l'offre de formation et précisément sa soutenabilité, la relation entre Licence et Master ou les conventions partenariales.

4-Passerelles LDD STAPS-SPI / Ecoles d'Ingénieurs (Annexe 2)

Il a été convenu que les étudiants en LDD STAPS-SPI ont la possibilité de poursuivre leurs études dans des écoles d'ingénieurs.

2 écoles ont été identifiées :

- l'Ecole Polytech en privilégiant sa spécialité apprentissage (admission sur dossier)
- CentraleSupelec concours réservé pour les étudiants en doubles-licences scientifiques à Paris-Saclay (10 places réservées sur dossier) Deux sites : Gif-sur-Yvette et Metz

5. Stage Escalade 2023

Volonté des enseignants référents escalade de repositionner le stage au premier semestre (Octobre) car « le S2 est plus contraint que le S1 en terme de timing ; et cela permet un meilleur engagement des nouveaux étudiants de L1 ».

Toutefois, cela entraîne un doublement de cette ligne budgétaire sur l'année 2023.

6. Capacités d'accueil F2S - focus sur le 1ier cycle

Travail de remontés sur les effectifs de licences fait par le service de scolarité

Les premiers éléments qui remontent :

- Répercussions liées aux taux de réussite de l'année 2020-2021 (année COVID)
- Moins d'effectif dans toutes les mentions (pas uniquement APA-S)
- Beaucoup de demande kiné avec répercussions liée à la « passerelle » portail staps vers parcours kiné
- Admission eCandidat à analyser

La séance est levée à 17h